

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 29 mai 2026

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/05/2026

vingt-neuf mai deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental de l'Hérault)

Présents : 23

Dont Présents non
votants : 0

Représentés : 1

Votants: 24

Pour: 24

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Séverine SAUR (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental de l'Hérault), Patrick CABROL (CDC du Minervois au Caroux), Martine GIL (CDC Les Avant-Monts), Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault), Daniel BARTHES (CDC Les avant-Monts), Florence BRUTUS (CDC Les Avant-Monts), Béatrice FALCOU (CDC du Minervois au Caroux), Marc FIDEL (CDC Sud Hérault), Daniel GALTIER (CDC Les Avant-Monts), Séverine GLEIZES-GUIGOU (CDC Sud Hérault), Jean-Louis LAFAURIE (CDC Grand Orb), Jean-François MADONIA (CDC Sud Hérault), Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb), Stéphane MONTAGNÉ (CDC Sud Hérault), Yves ROBIN (CDC Grand Orb), Thérèse SALAVIN (CDC du Minervois au Caroux), Jean-Marc SALEINE (CDC du Minervois au Caroux), Philippe SILVESTRE (CDC Sud Hérault), Jean-Michel ULMER (CDC Les Avant-Monts), Jean-Pierre LAVABRE (CDC du Minervois au Caroux), Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Sylvie MIQUEL (CDC du Minervois au Caroux)

Représentés: René GINIEIS (CDC Grand Orb) représenté par Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb)

Présents non votants :

Excusés: Sylvie CEBE (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Jean-Luc FALIP (Conseil Départemental de l'Hérault), Sophie GACHET (CDC Grand Orb), Julie GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental de l'Hérault), Vincent GAUDY (Conseil Départemental de l'Hérault), Magali GUIRAUD (CDC du Minervois au Caroux) suppléée par Sylvie MIQUEL (CDC du Minervois au Caroux), Audrey IMBERT (Conseil Départemental de l'Hérault), Christian LIGNON (CDC Minervois au Caroux) suppléé par Jean-Pierre LAVABRE (CDC du Minervois au Caroux), Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault), Christophe MORGO (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie PASSIEUX (Conseil Départemental de l'Hérault), Philippe VIDAL (Conseil Départemental de l'Hérault)

Absents: Aurélien MANENC (CDC Grand Orb)

Objet: Adoption du compte administratif 2025

Le Président donne acte du compte administratif annexé au présent rapport au comité syndical et pouvant se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		411 624,99		189 038,28		600 663,27
Opérations exercice	2 367 688,52	2 219 249,48	324 427,50	416 152,73	2 692 116,02	2 635 402,21
Total	2 367 688,52	2 630 874,47	324 427,50	605 191,01	2 692 116,02	3 236 065,48
Résultat de clôture		263 185,95		280 763,51		543 949,46
Restes à réaliser						

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de réception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_02-DE

A G E D I

Total cumulé		263 185,95		280 763,51		543 949,46
Résultat définitif		263 185,95		280 763,51		543 949,46

Il prie l'assemblée de :

- constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- voter et arrêter les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus ;
- bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Le Président quitte la salle et Mme Marie-Pierre PONS demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- vote et arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus ;
- autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-Sur-Orb

Le Président,
Aurélien MANENC.



Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_02-DE

A G E D I

Patrimoine : Olivier HENRY

Développement durable et transition énergétique : Pierre MATHIEU

Économie : Jean-Louis LAFAURIE

Grand Site de France : Magali GUIRAUD

Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux : Thérèse SALAVIN

Politiques contractuelles : Région, État et Europe (FEDER) et (FEADER) : Aurélien MANENC

Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 19 décembre 2025 : le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2025 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30 heures.

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_01-DE

A G E D I